

# L'ESS dans la Métropole Européenne de Lille

Panorama à l'échelle du territoire métropolitain - édition 2026

réalisé par la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire des Hauts-de-France  
en partenariat avec la Métropole Européenne de Lille

# Sommaire

● Avant-propos .....	<b>3</b>
● Contexte : la place de l'ESS en région ....	<b>4</b>
● Les chiffres de l'ESS dans la Métropole Européenne de Lille	
• Part de l'ESS dans le tissu économique de la MEL .....	<b>6</b>
• Établissements ESS .....	<b>7</b>
• Emplois ESS.....	<b>12</b>
• Masse salariale et salaires ESS .....	<b>15</b>
• Focus sur l'action sociale .....	<b>19</b>
● Les tendances ESS du territoire .....	<b>23</b>
● Les structures ESS inspirantes de la MEL	
• Parkour59.....	<b>11</b>
• Altereos .....	<b>14</b>
• Association des Cigales Hauts-de-France....	<b>18</b>
• Coopérative funéraire de Lille.....	<b>21</b>
• La Bouquinerie du Sart .....	<b>22</b>
• Maillage .....	<b>26</b>
• ADERE Hauts-de-France .....	<b>27</b>
● Glossaire .....	<b>28</b>

Les données sur l'ESS valorisées dans ce document par l'Observatoire régional de l'ESS des Hauts-de-France sont issues de INSEE FLORES 2021. Elles portent sur les structures de l'ESS employeuses. Les données conjoncturelles sont fournies par l'URSSAF Picardie et Nord - Pas-de-Calais (URSSAF ACOSS).

## AVANT-PROPOS

La **Métropole Européenne de Lille** a renouvelé le 25 février 2022 sa feuille de route en faveur de l'économie sociale et solidaire en maintenant l'importance accordée à la dimension entrepreneuriale. Le territoire métropolitain regorge en effet d'initiatives sociales et solidaires qui concourent à sa transition tout en générant des emplois durables, ancrés localement.

C'est dans ce contexte que la MEL a souhaité répondre favorablement au projet d'élaboration d'un panorama de l'ESS à l'échelle du territoire métropolitain. Porté par la CRESS, cet exercice entend relever plusieurs défis. En premier lieu, l'objectif est de mesurer le périmètre des emplois et des organisations qui relèvent de l'ESS. Dans ce périmètre, il s'agira également de mieux cerner la part d'un entrepreneuriat social et solidaire qui semble essaimer au sein des différentes filières de l'économie métropolitaine. Cet exercice complexe n'est pas exempt d'obstacles liés à la classification statistique ainsi qu'à la difficulté de mener cette analyse en comparaison avec d'autres territoires.

C'est pourquoi, la MEL envisage le soutien à ce projet dans une perspective pluriannuelle, en considérant que ce panorama sera affiné au fil du temps.

La qualité de la connaissance développée dans ce panorama pourra ainsi être en mesure d'éclairer à bon escient les orientations de la MEL pour le développement de l'ESS.

Présentes dans chacune des régions, les Chambres Régionales de l'Économie Sociale et Solidaire (**CRESS**) rassemblent les entreprises et réseaux de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), et en assurent la promotion, le développement et la représentation sur les territoires. La loi sur l'ESS leur confie 5 grandes missions :

- Représenter les intérêts de l'ESS auprès des pouvoirs publics,
- Soutenir la création, le développement et le maintien des entreprises (construction d'un réseau de l'ESS),
- Encourager la formation des dirigeant·es et des salarié·es des entreprises,
- Contribuer à la collecte, à l'exploitation et à la mise à disposition des données économiques et sociales relatives aux entreprises de l'ESS,
- Informer les entreprises sur la dimension européenne de l'ESS et mettre en relation avec les entreprises situées dans les autres États membres de l'Union Européenne.

## QU'EST CE QUE L'ESS ?

La loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 définit l'Économie Sociale et Solidaire (art. 1) comme un « **mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine**, auquel adhèrent des personnes morales de droit privé qui remplissent les conditions cumulatives suivantes :

- un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices ;
- une gouvernance démocratique [...] ;
- une gestion responsable où (...) les bénéfices sont majoritairement consacrés à (...) l'activité de l'entreprise. »

### LES GRANDS PRINCIPES DE L'ESS



L'UTILITÉ SOCIALE  
LA GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE  
LA LUCRATIVITÉ LIMITÉE  
L'ANCRAGE TERRITORIAL  
LA LIBERTÉ D'ADHÉSION

**LA LOI INCLUT DE PLEIN DROIT DANS CETTE DÉFINITION CERTAINES STRUCTURES JURIDIQUES :**

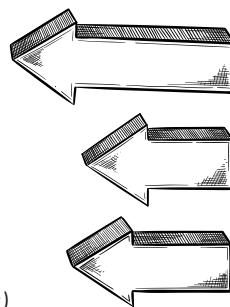
les associations, les coopératives, les mutuelles, les fondations et les sociétés commerciales de l'ESS.

# | CONTEXTE : LA PLACE DE L'ESS EN RÉGION

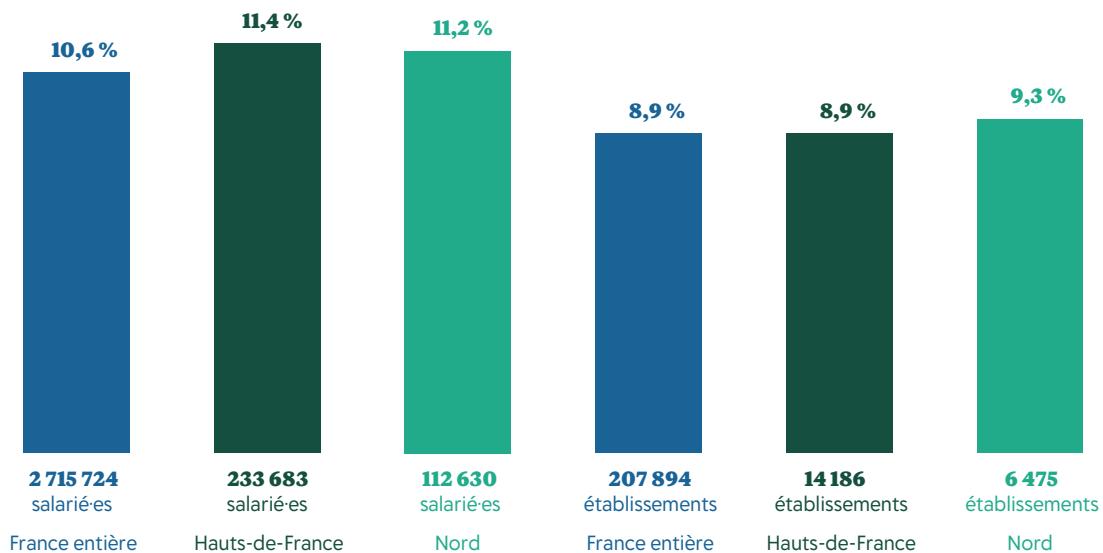
**233 683** salariés ESS dans les Hauts-de-France en 2021, soit :

**11,4 %** de l'ensemble des emplois de la région (ESS + hors ESS)

Près de **9 %** des emplois ESS de la France entière  
(l'ensemble des emplois régionaux représentent 8 % des emplois ESS + hors ESS nationaux)



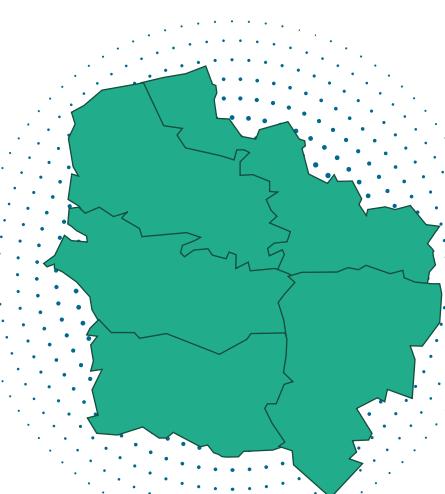
PROPORTION DE L'ESS DANS L'ENSEMBLE DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE



Source : INSEE FLORES 2021, exploitation observatoire régional de l'ESS CRESS Hauts-de-France  
Note : Les établissements regroupent les associations, mutuelles, coopératives et fondations.



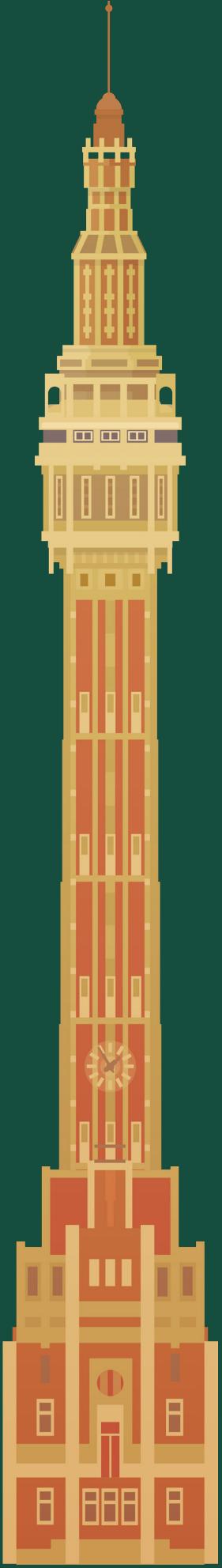
## LES HAUTS-DE-FRANCE, PARMI LES 17 RÉGIONS :



**10<sup>e</sup>** région en termes de **proportion d'établissements ESS** parmi l'ensemble des établissements régionaux (8,9 %).

**8<sup>e</sup>** région en termes de **proportion de salarié·es ESS** parmi l'ensemble des salarié·es de la région (11,4 %).

**1<sup>ère</sup>** région en termes de **nombre d'emplois ESS moyen par établissement** : 16,5 salarié·es par établissement en moyenne.



---

# **Les chiffres de l'ESS dans la Métropole Européenne de Lille**

---

# Part de l'ESS dans le tissu économique de la Métropole Européenne de Lille

**L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) est un des piliers de l'économie de la Métropole Européenne de Lille (MEL) avec 10,0 % des établissements et 10,5 % des emplois présents sur le territoire.**

Les communes de la MEL comptent entre 1 % et 45 % d'emplois ESS dans le total des emplois, avec un maillage territorial de l'ESS plutôt développé : 40 % des communes de la MEL (hors les 22 communes en secret statistique) présentent un pourcentage d'emplois ESS supérieur ou égal à 10 % (et 31 % des 95 communes de la MEL comptent plus de 10 % d'établissements relevant de l'ESS).

L'ESS apporte par ailleurs des solutions concrètes aux besoins non ou mal couverts par le marché traditionnel, notamment dans les secteurs de l'action sociale, des sports et loisirs ou encore des arts et spectacles, pour lesquels l'ESS représente plus de 50 % des emplois. Plus précisément, l'ESS est l'acteur principal de l'aide par le travail (94 % des emplois de ce sous-secteur sont ESS). Ces structures (comme les ESAT ou les chantiers d'insertion) contribuent directement à l'inclusion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi, jouant un rôle de renouvellement du marché du travail par l'insertion.

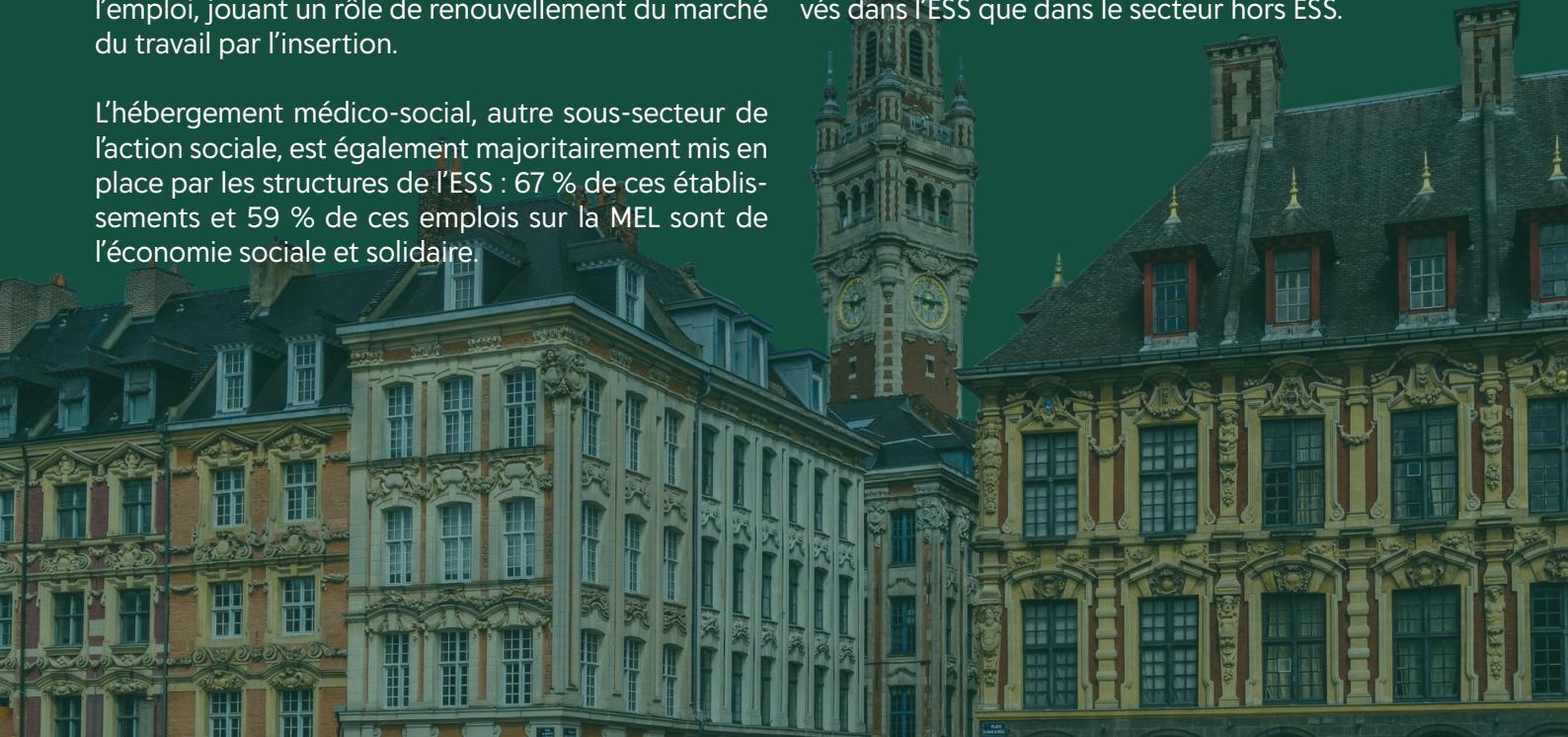
L'hébergement médico-social, autre sous-secteur de l'action sociale, est également majoritairement mis en place par les structures de l'ESS : 67 % de ces établissements et 59 % de ces emplois sur la MEL sont de l'économie sociale et solidaire.

Si les établissements ESS comptent en moyenne 1 salariée de plus que les structures hors ESS (17,1 versus 16,1 par établissement), les salaires annuels moyens bruts par ETP sont sensiblement plus élevés dans le secteur hors ESS (écart de 4 300 euros).

Dans la MEL, seuls les secteurs de l'agriculture – industrie – construction, l'enseignement, la santé et les arts et spectacles présentent des salaires annuels moyens bruts par ETP supérieurs à leurs homologues hors ESS.

L'ESS offre un modèle économique qui, par ses principes de lucrativité limitée (bénéfices réinvestis dans l'activité), d'utilité sociale, d'ancrage territorial et de gouvernance démocratique, permet de maintenir l'emploi même en période de conjoncture difficile. Son taux de croissance positif de l'emploi entre le 4<sup>e</sup> trimestre 2023 et le 4<sup>e</sup> trimestre 2024 (+0,9 %) lorsque le reste du secteur privé se contracte (-0,3 %) en fait un amortisseur économique essentiel pour la métropole.

Les taux de croissance en glissements annuels sur la période observée sont par ailleurs toujours plus élevés dans l'ESS que dans le secteur hors ESS.



# LES ÉTABLISSEMENTS ESS



**3 567** établissements ESS employeurs sur la MEL (2021)

Soit **10,0 %** des établissements (ESS + hors ESS) du territoire.

**3,0** établissements ESS pour **1 000** habitants de la MEL.

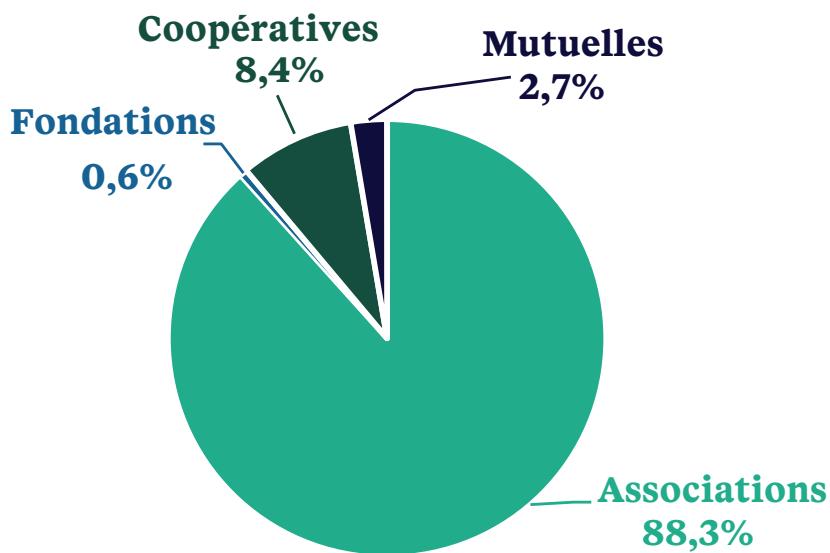
**17,1** salari·es en moyenne par établissement :

**16,8** salari·es en moyenne dans les **associations – fondations**

**17,8** dans les **coopératives**

**22,3** dans les **mutuelles**

## RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS PAR STATUT JURIDIQUE



Source : INSEE FLORES 2021, exploitation observatoire régional de l'ESS CRESS Hauts-de-France

Note : À titre indicatif, le fichier SIRENE estime à environ 19 700 l'ensemble des établissements ESS au sein de la MEL (employeurs et non employeurs). Les données présentées dans ce document portent exclusivement sur les structures employeuses (données INSEE FLORES).

Les associations employeuses sont majoritaires parmi les établissements ESS de la MEL

(**3 151** établissements, soit **88 %** des structures employeuses de la MEL),

devant les coopératives (**301**) et les mutuelles (**95**).

En 2021, **20** fondations se situent sur le territoire de la MEL.

# LES ÉTABLISSEMENTS ESS

## LES ASSOCIATIONS

### *Structures à but non lucratif menant des actions d'intérêt général*

Le terme « Associations » recouvre l'ensemble des associations déclarées régies par la loi de 1901 relative au contrat d'association. Il regroupe ainsi toute la variété des formes juridiques composant le champ associatif (« simples » associations déclarées, associations intermédiaires, ateliers et chantiers d'insertion, groupements d'employeurs...).

#### **EXEMPLES :**

APF FRANCE HANDICAP,  
EMMAÜS CONNECT,  
LA BOUQUINERIE DU SART

## LES FONDATIONS

### *Organisations œuvrant pour l'intérêt général à travers le financement de projets*

Le terme « Fondations » correspond aux fondations reconnues d'utilité publique (FRUP), aux fondations d'entreprise, aux fondations dites « spécialisées » (comme les fondations de coopération scientifique, les fondations partenariales, les fondations hospitalières), aux fonds de dotation et aux fondations abritées.

#### **EXEMPLES :**

LA FONDATION DE LILLE,  
LES APPRENTIS D'AUTEUIL,  
FONDATION DE FRANCE

## LES COOPÉRATIVES

### *Entreprises appartenant aux salariés ou aux parties prenantes*

Le terme « Coopératives » regroupe l'ensemble des sociétés coopératives (SA, SARL, SAS) répondant notamment aux dispositions de la loi de 1947 portant statut de la coopération, modifiée par la loi ESS de juillet 2014, ou à celles de la loi de 1982 portant statut des sociétés coopératives de banque. Les coopératives représentent une diversité de statuts selon la nature de leurs activités et de leurs membres : elles peuvent être des coopératives d'entreprises (coopératives d'agriculteurs, d'artisans...), des coopératives bancaires, des coopératives d'usagers (coopératives de consommateurs, d'habitants, d'HLM...), des coopératives de salariés (SCOP) ou des coopératives multisociétariales (SCIC).

#### **EXEMPLES :**

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE LILLE,  
ENERCOOP

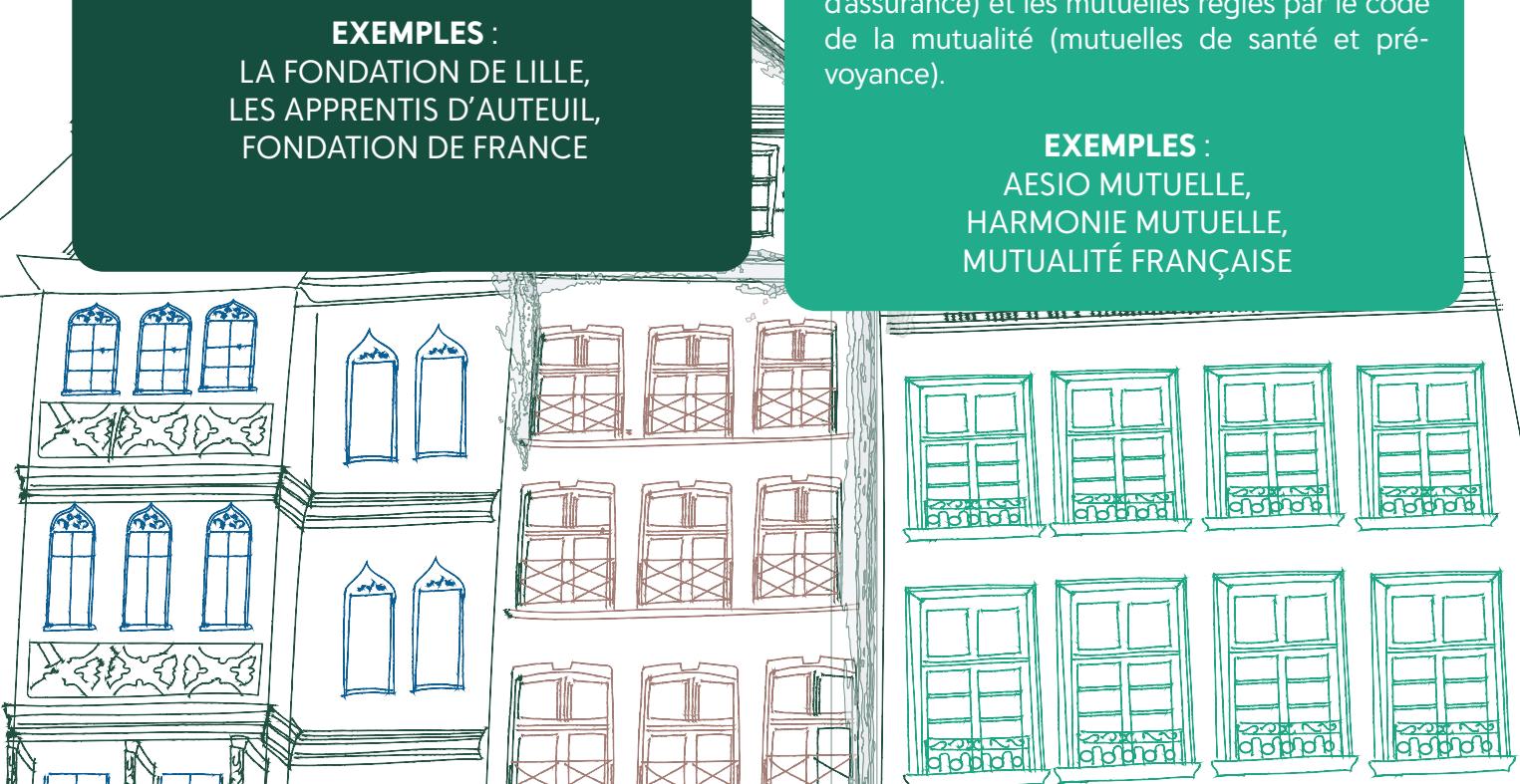
## LES MUTUELLES

### *Organismes d'assurance et de prévoyance basés sur la solidarité*

Le terme « Mutuelles » regroupe les mutuelles régies par le code des assurances (ou mutuelles d'assurance) et les mutuelles régies par le code de la mutualité (mutuelles de santé et prévoyance).

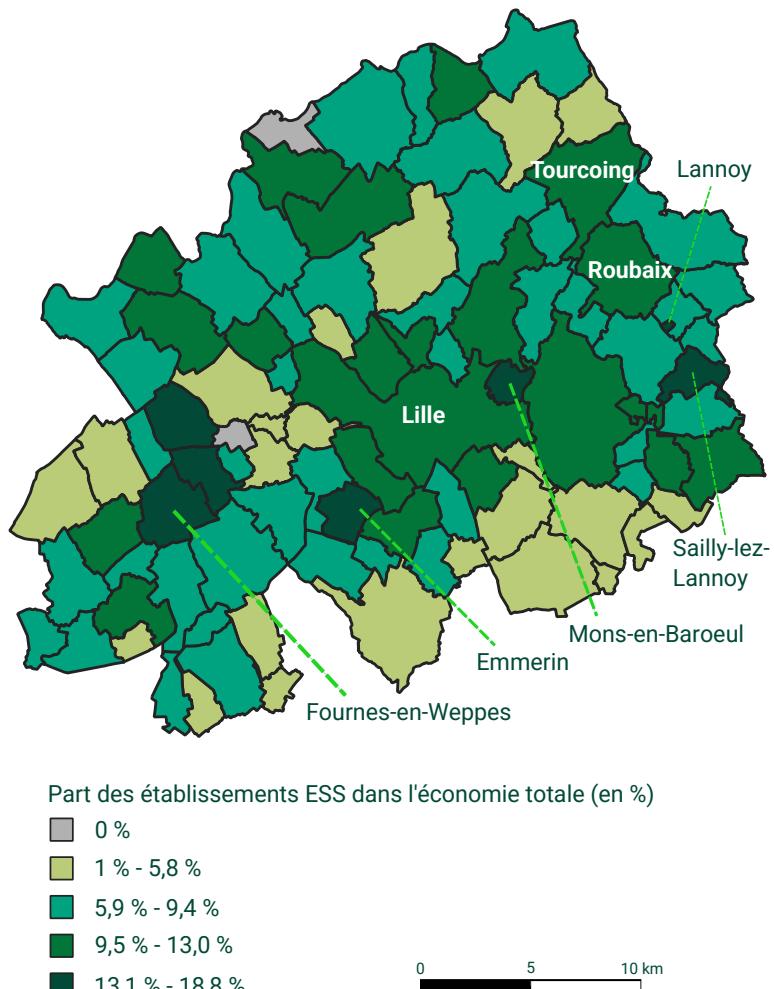
#### **EXEMPLES :**

AESIO MUTUELLE,  
HARMONIE MUTUELLE,  
MUTUALITÉ FRANÇAISE



# LES ÉTABLISSEMENTS ESS

## PART DES ÉTABLISSEMENTS ESS DANS LE TOTAL DES ÉTABLISSEMENTS, PAR COMMUNE DE LA MEL (EN %)



Source : INSEE FLORES 2021, exploitation observatoire régional de l'ESS CRESS Hauts-de-France

Note : Certaines parts sont à prendre avec précaution compte tenu des faibles effectifs du territoire (peu d'établissements sur la commune).

Les communes de la MEL comptent entre **1 % et 19 %** d'établissements ESS  
dans le total des établissements.

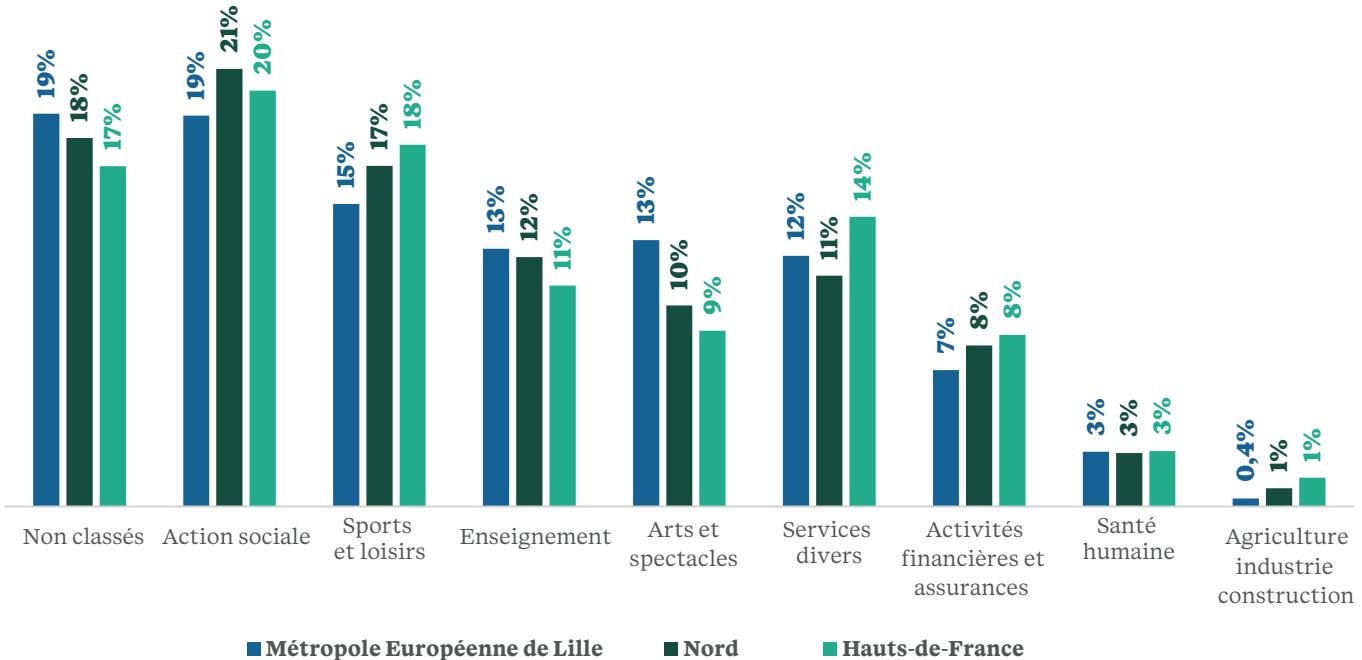
Parmi les **95 communes** de la MEL, **31 %** présentent un taux d'établissements ESS parmi  
l'ensemble supérieur ou égal à **10 %** (la moyenne de la MEL étant de **10 %**).

### COMMUNES AVEC LES PLUS FORTS POURCENTAGES D'ÉTABLISSEMENTS ESS :



- Lannoy (**19 %**)
- Fournes-en-Weppes (**18 %**)
- Mons-en-Barœul (**18 %**)
- Emmerin (**18 %**)
- Sailly-lez-Lannoy (**17 %**).

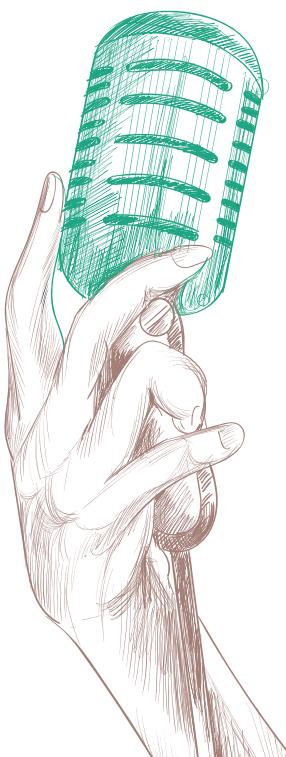
# LES ÉTABLISSEMENTS ESS



Source : INSEE FLORES 2021, exploitation observatoire régional de l'ESS CRESS Hauts-de-France

Note : La catégorie « Non classés ailleurs » (code APE 9499z) compte principalement de petites associations faiblement employeuses, non classées ailleurs, dont les activités recoupent partiellement celles de l'action sociale, de la culture, des loisirs et de l'éducation populaire ou d'autres difficilement classables (fédérations, têtes de réseaux de l'ESS par exemple).

L'**action sociale** est le secteur d'activité le plus représenté avec **19 %** des établissements ESS de la MEL, devant les **sports et loisirs** (**15 %**), l'**enseignement** (**13 %**) et les **arts et spectacles** (**13 %**).



**LES ÉTABLISSEMENTS D'ARTS ET SPECTACLES SONT PROPORTIONNELLEMENT PLUS REPRÉSENTÉS AU SEIN DE LA MEL QU'EN RÉGION**

# PARKOUR 59

**Parkour59 est une association sportive et sociale qui utilise les disciplines urbaines comme leviers d'insertion, d'engagement et de dépassement de soi, via un tiers-lieu unique dédié au sport, à la jeunesse et à l'innovation sociale.**

Parkour59, c'est aujourd'hui 368 adhérent·es qui pratiquent régulièrement, réparti·es sur 32 créneaux hebdomadaires. L'association accorde une attention particulière à l'inclusion, en accompagnant 60 personnes en situation de handicap dans la découverte et la pratique du parkour.

Par ailleurs, 90 jeunes bénéficient chaque année du programme d'insertion porté par l'équipe, tandis que plus de 3 000 personnes ont été initiées à la discipline à travers diverses actions de sensibilisation et d'animation.

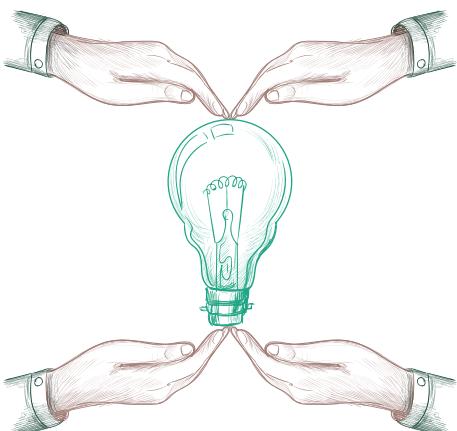
En 2026, le fil rouge sera le développement de la pratique féminine et, plus largement, la place des femmes dans l'espace public. Cela se traduira par plusieurs projets, locaux et internationaux, notamment avec Madagascar.

Parkour59 prépare également, un projet mêlant parkour et éloquence dans un cadre transnational autour du « Stand Up » ; un axe fort autour de la mobilité et un nouveau programme lié aux coopératives jeunesse dans les quartiers de Roubaix.

**[WWW.PARKOUR59.COM](http://WWW.PARKOUR59.COM)**



# LES EMPLOIS ESS



**60 878** emplois dans l'ESS dans la MEL (2021)

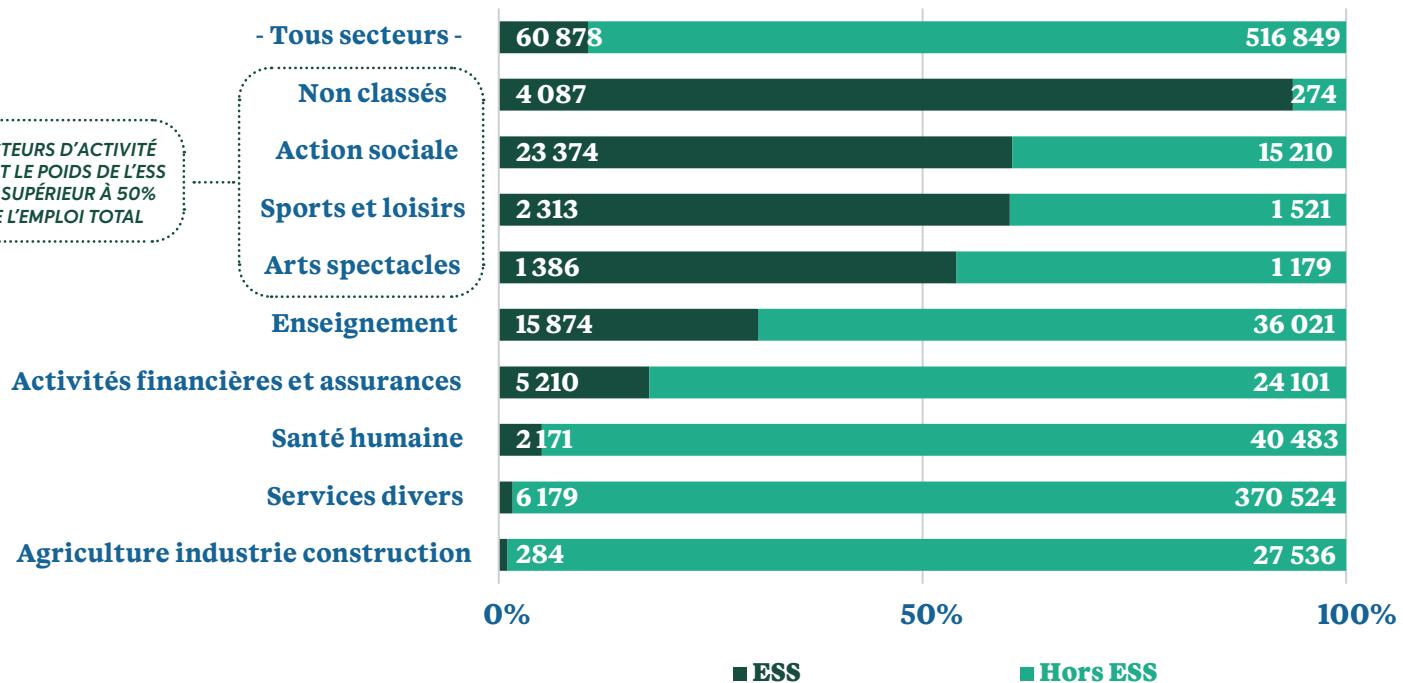
Soit plus de la moitié des emplois ESS départementaux (**54,1 %**).

Un peu plus d'un quart des emplois ESS régionaux (**26,1 %**)

**10,5 %**

de l'ensemble des emplois de la MEL

## NOMBRE ET POIDS DES EMPLOIS ESS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ (MEL)



Source : INSEE FLORES 2021, exploitation observatoire régional de l'ESS CRESS Hauts-de-France

Notes : La catégorie « Non classés ailleurs » compte principalement de petites associations faiblement employeuses, non classées ailleurs, dont les activités recoupent partiellement celles de l'action sociale, de la culture, des loisirs et de l'éducation populaire ou d'autres difficilement classables (fédérations, têtes de réseaux de l'ESS par exemple). Le secteur d'activité « Services divers » recouvre des activités résiduelles dont le faible volume d'emplois dans l'ESS rend difficile leur analyse statistique, comme par exemple l'immobilier, le transport et l'entreposage...

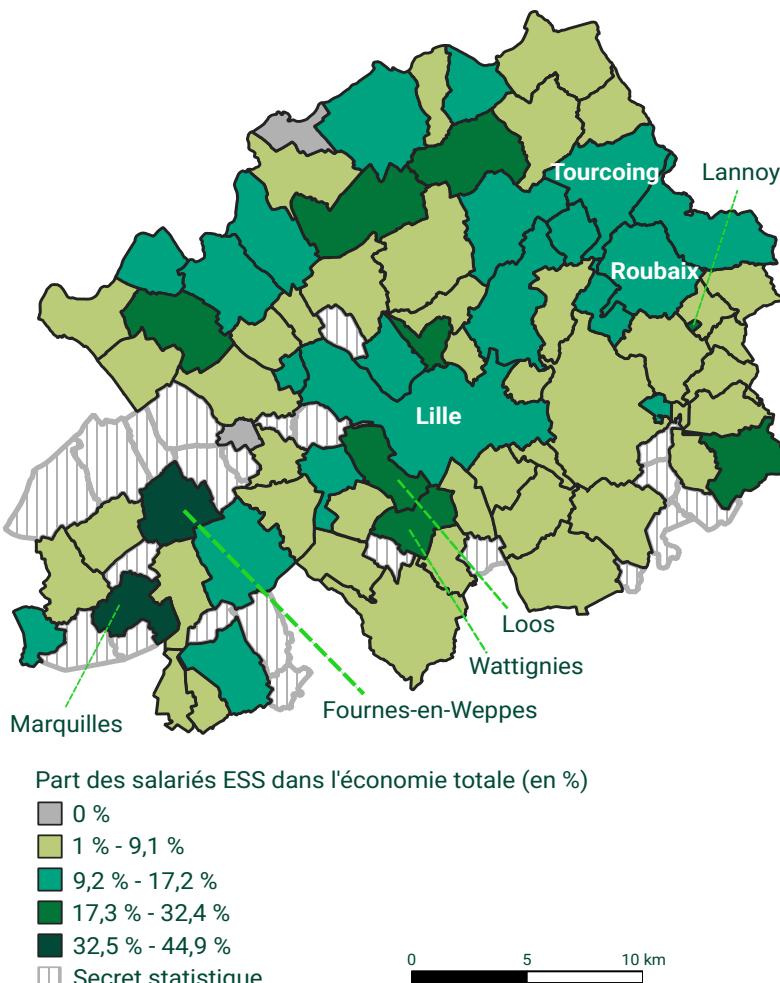
Les secteurs d'activité de l'action sociale, des sports et loisirs et des arts et spectacles

se distinguent par l'importance du poids de l'ESS au sein de leur économie :

plus de **50 %** des emplois de ces secteurs sont de l'ESS.

# LES EMPLOIS ESS

PART DES SALARIÉ·ES DE L'ESS DANS LE TOTAL DES EMPLOIS,  
PAR COMMUNE DE LA MEL (EN %)



Source : INSEE FLORES 2021, exploitation observatoire régional de l'ESS CRESS Hauts-de-France

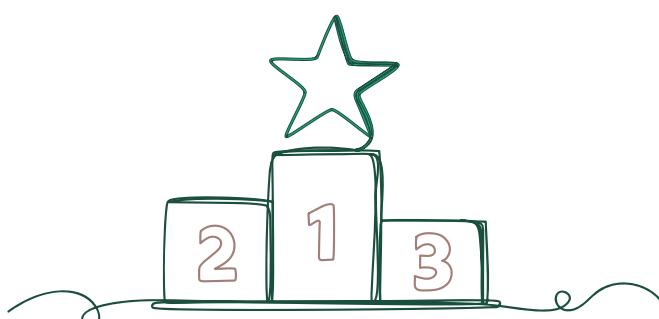
Note : Certaines parts sont à prendre avec précaution compte tenu des faibles effectifs du territoire (peu d'emplois sur la commune).

Les communes de la MEL comptent entre **1 % et 45 %** d'emplois ESS parmi leurs emplois totaux.

Deux communes (moins de 400 habitants) n'ont aucun emploi ESS.

Parmi les **73 communes** dont les données sont disponibles, **40 %** atteignent une proportion d'emplois ESS supérieure ou égale à **10 %** (la moyenne de la MEL étant de **10,5 %**).

## COMMUNES AVEC LES PLUS FORTS POURCENTAGES D'EMPLOIS ESS :



- Fournes-en-Weppes (**45 %**)
- Marquillies (**41 %**)
- Lannoy (**33 %**)
- Loos (**29 %**)
- Wattignies (**28 %**)

# ALTEREOS

**Basée à Tourcoing, AlterEos est une entreprise adaptée (EA) de statut Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC), reconnue comme Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS).**

Créée en 1991, sa mission fondamentale est d'offrir un emploi durable à des personnes fragilisées par un handicap (80 % de ses effectifs sont des travailleurs handicapés). AlterEos conjugue performance économique et utilité sociale, en proposant une gamme de prestations de services sur mesure aux entreprises.

Elle s'organise autour de plusieurs pôles d'expertise. Le centre d'appels et la relation client à distance constituent une activité principale, complétée par des services dans le tertiaire (dématérialisation, numérisation de masse). Le pôle industrie comprend le conditionnement à façon, la préparation de commandes, la e-logistique et une activité de confection (sacs, produits zéro déchet) intégrant l'économie circulaire.

Avec un engagement fort en faveur de la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE), AlterEos ne se contente pas d'insérer professionnellement. Elle assure un accompagnement, de la formation (notamment au Titre Professionnel de Conseiller relation client à distance) et une amélioration continue de la Qualité de Vie au Travail pour ses 340 salariés sur le site de Tourcoing.

AlterEos est ainsi un modèle régional illustrant comment la solidarité et l'innovation peuvent rimer avec succès et développement durable.

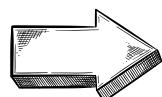
**WWW.ALTEREOS.FR**



# MASSE SALARIALE & SALAIRES



La masse salariale dévolue à l'ESS au sein de la MEL représente **10 %** de la masse salariale totale (ESS + hors ESS), soit **1,58 milliard €**.



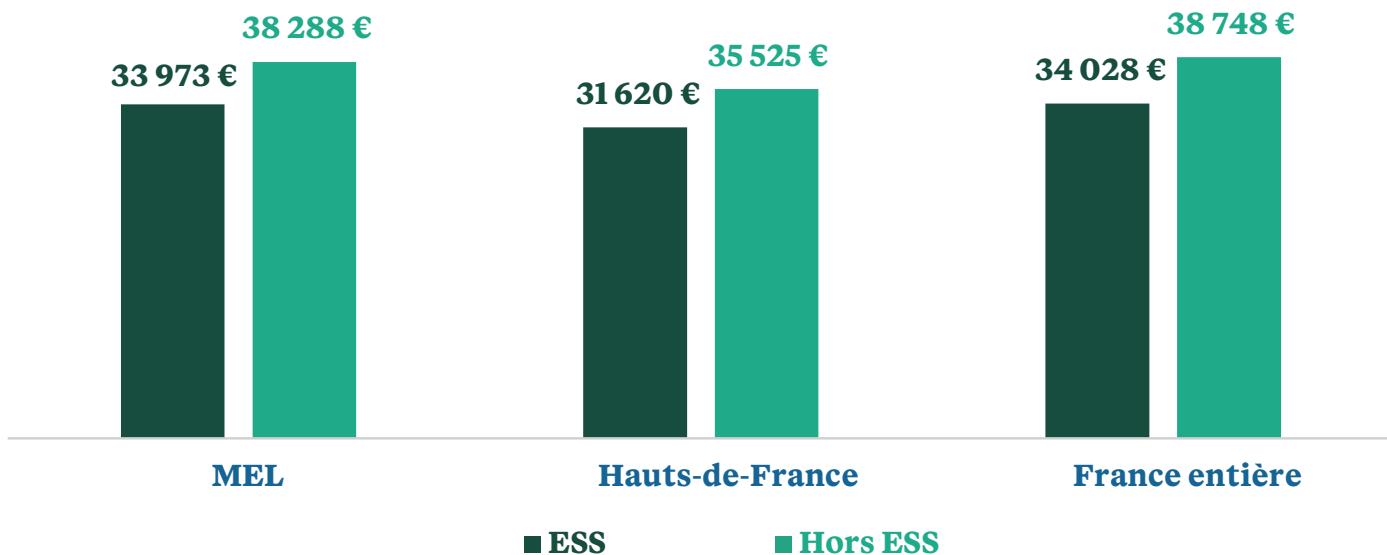
Proche du niveau régional (**9,5 %**).

**57 %** de la masse salariale ESS départementale.

.....

Le **salaire annuel moyen brut** est de **33 973 €** par équivalent temps plein pour les salarié·es de l'ESS de la MEL.

## SALAIRE ANNUEL MOYEN BRUT PAR ETP (EN EUROS)



Source : INSEE FLORES 2021, exploitation observatoire régional de l'ESS CRESS Hauts-de-France

Note : La masse salariale regroupe l'ensemble des rémunérations brutes, à savoir la totalité des salaires et primes des salarié·es versées au cours de l'année d'exercice

Des **salaires annuels moyens bruts par ETP plus élevés** dans la MEL qu'au niveau régional, mais moins qu'au niveau national.

Des **salaires moins élevés dans l'ESS** que dans les structures hors ESS : écart de **4 315 €** dans la MEL ; **4 720 €** au niveau national.

# MASSE SALARIALE & SALAIRES

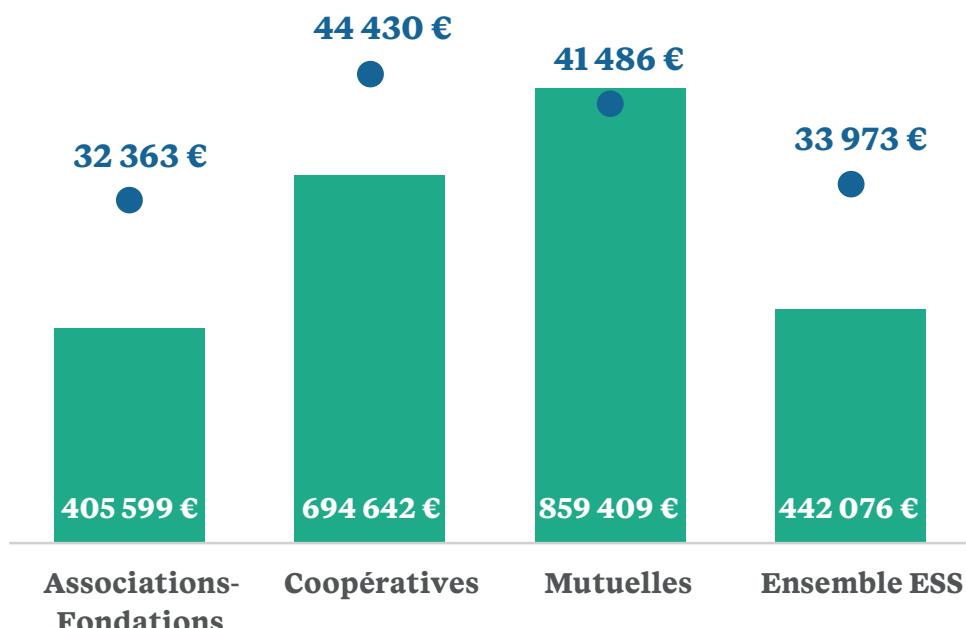


La masse salariale totale pour les associations/fondations représente **1,29 milliard d'euros** en 2021 pour les structures de la MEL (soit **82 %** de la masse salariale totale de l'ESS de la MEL), ce qui est sensiblement plus élevé que pour les coopératives (**209 millions**) et les mutuelles (**81 millions**).

Cependant, rapporté au nombre d'établissements, la masse salariale moyenne est plus faible dans les associations, notamment lié au fait que les salaires moyens y sont moins élevés qu'ailleurs.

## MASSE SALARIALE MOYENNE PAR ÉTABLISSEMENT ET

### SALAIRE ANNUEL MOYEN BRUT PAR ETP, SELON LA FAMILLE JURIDIQUE



Source : INSEE FLORES 2021, exploitation observatoire régional de l'ESS CRESS Hauts-de-France

La masse salariale par établissement est **plus élevée pour les mutuelles**, devant les coopératives.

Néanmoins, le **salaire annuel moyen brut** par ETP est **plus important pour les salarié·es des coopératives**.

Des salaires annuels moyens bruts par ETP plus élevés dans les coopératives (**44 430 €**) et les mutuelles (**41 486 €**) que dans les associations - fondations de la MEL (**32 363 €**).

# MASSE SALARIALE & SALAIRES

SALAIRE ANNUEL MOYEN BRUT PAR ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN,  
SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ

	MEL		Hauts-de-France	
	ESS	Hors ESS	ESS	Hors ESS
<b>Agriculture industrie construction</b>	38 104 €	35 734 €	39 906 €	37 602 €
<b>Activités financières et assurances</b>	47 609 €	50 378 €	46 071 €	48 479 €
<b>Enseignement</b>	38 455 €	37 514 €	36 479 €	37 041 €
<b>Santé humaine</b>	42 442 €	39 351 €	40 406 €	38 005 €
<b>Action sociale</b>	26 849 €	29 202 €	25 894 €	29 891 €
<b>Arts spectacles</b>	39 457 €	36 879 €	37 085 €	33 290 €
<b>Sports et loisirs</b>	28 677 €	32 058 €	28 008 €	46 212 €
<b>Non-classés</b>	30 462 €	40 608 €	29 618 €	40 368 €
<b>Services divers</b>	33 301 €	37 962 €	31 623 €	33 648 €
<b>Tous secteurs</b>	33 973 €	38 288 €	31 620 €	35 525 €

Source : INSEE FLORES 2021, exploitation observatoire régional de l'ESS CRESS Hauts-de-France

Dans la Métropole Européenne de Lille, les salaires annuels moyens bruts par ETP sont plus élevés dans l'ESS par rapport au secteur « hors ESS » pour :

**L'agriculture, l'industrie, la construction (+ 2 370 € annuel dans l'ESS),**  
**L'enseignement (+ 941 € annuel),**  
**La santé humaine (+ 3 090 € annuel),**  
**Les arts et spectacles (+ 2 577 € annuel).**

Ces écarts en faveur de l'ESS se retrouvent dans les mêmes secteurs au niveau régional. Ceci pourrait s'expliquer par des emplois plus qualifiés dans les coopératives (agriculture, industrie) et grandes associations (santé humaine), ou plus nombreux dans l'ESS (arts et spectacles).

# LES CIGALES

**Les CIGALES un mouvement qui existe depuis plus de 40 ans...  
Les CIGALES sont des clubs d'investisseurs citoyens, ouverts à toutes et à tous, qui mutualisent une partie de leur épargne pour soutenir des porteurs de projet et les accompagner dans la création ou le développement de leur entreprise.**

Grâce à cette épargne solidaire de proximité, les clubs permettent de faire émerger, grandir et pérenniser des initiatives ancrées dans les territoires. En 2025, le réseau compte 25 clubs d'investisseurs dans les Hauts-de-France et 300 bénévoles / cigalières actifs.

Les CIGALES ont pour objectif de dynamiser l'économie locale en soutenant des projets d'utilité sociale, environnementale ou culturelle. L'association régionale travaille avec les partenaires de l'ESS du territoire pour faire grandir le mouvement et accompagner l'émergence de nouvelles initiatives.

Au-delà du soutien financier, les clubs accompagnent les porteurs de projet pendant cinq ans en leur offrant un soutien humain grâce à la nomination d'une marraine et d'un parrain qui favorise leur réussite.

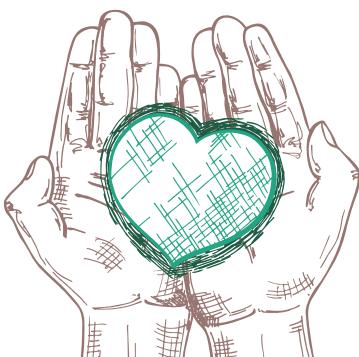
Chaque année, deux rencontres « Cigales Cherchent Fourmis » sont organisées pour mettre en lien investisseurs citoyens et porteurs de projet. Les CIGALES participent également au Mois de l'Économie Sociale et Solidaire afin de promouvoir l'épargne citoyenne et les initiatives locales.

« Une épargne citoyenne pour une économie solidaire »

**[WWW.CIGALES-HAUTSDEFRANCE.ORG](http://WWW.CIGALES-HAUTSDEFRANCE.ORG)**

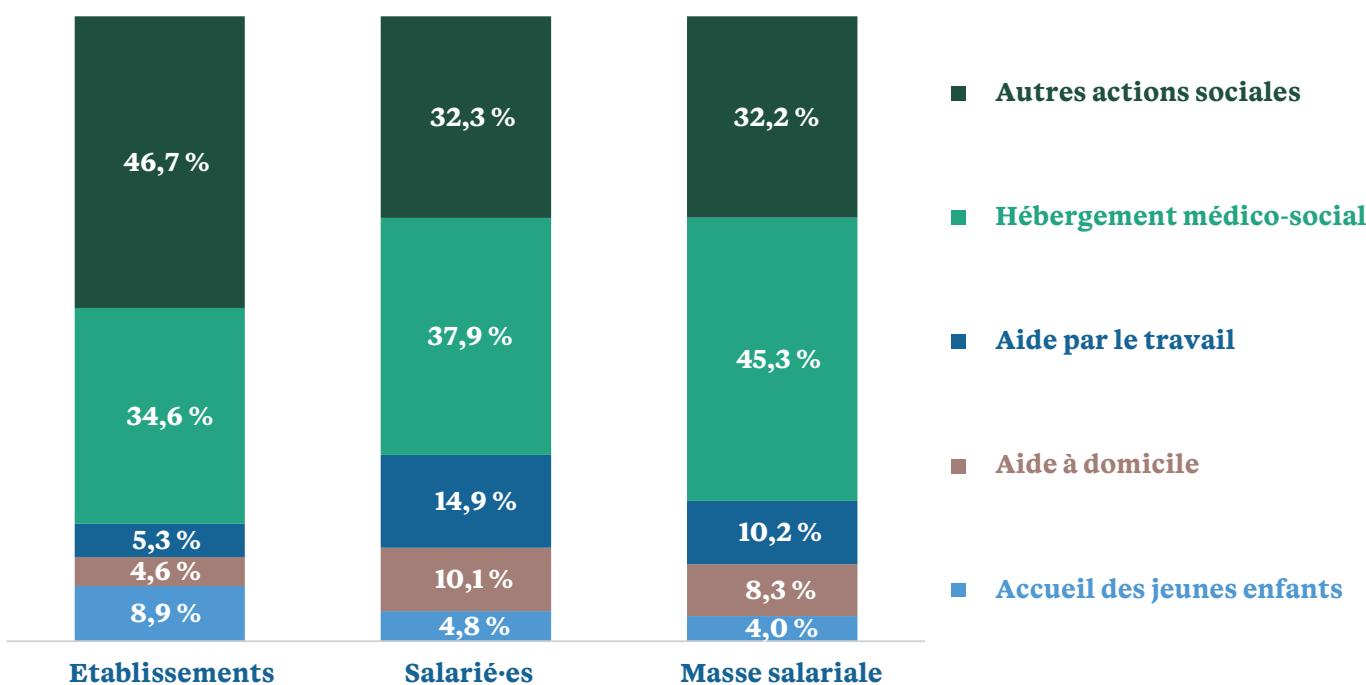


# FOCUS SUR L'ACTION SOCIALE



L'**action sociale** (ensemble des activités visant la cohésion sociale, l'aide aux personnes fragilisées et la garantie des droits et de l'autonomie) concerne **677 établissements** ESS (sur **1 269** établissements ESS + hors ESS) et **23 374 emplois** ESS sur la MEL en 2021 (sur **38 584** salarié·es ESS + hors ESS).

## PROPORTIONS DES SOUS-CATÉGORIES DANS L'ACTION SOCIALE EN 2021 (EN %)



Source : INSEE FLORES 2021, exploitation observatoire régional de l'ESS CRESS Hauts-de-France

Note : La catégorie « autres actions sociales » comprend l'accueil d'adultes en situation de handicap ou de personnes âgées, l'accueil d'enfants et d'adolescent·es, l'accueil d'enfants en situation de handicap et les autres actions sociales sans hébergement non classées ailleurs

### LES « AUTRES ACTIVITÉS DE L'ACTION SOCIALE » :

Constituent près de la moitié des établissements ESS de l'action sociale dans la MEL (**46,7 %**), pour seulement un tiers des salarié·es ESS de la MEL et un tiers de la masse salariale.

### LES HÉBERGEMENTS MÉDICO-SOCIAUX PRÉSENTENT

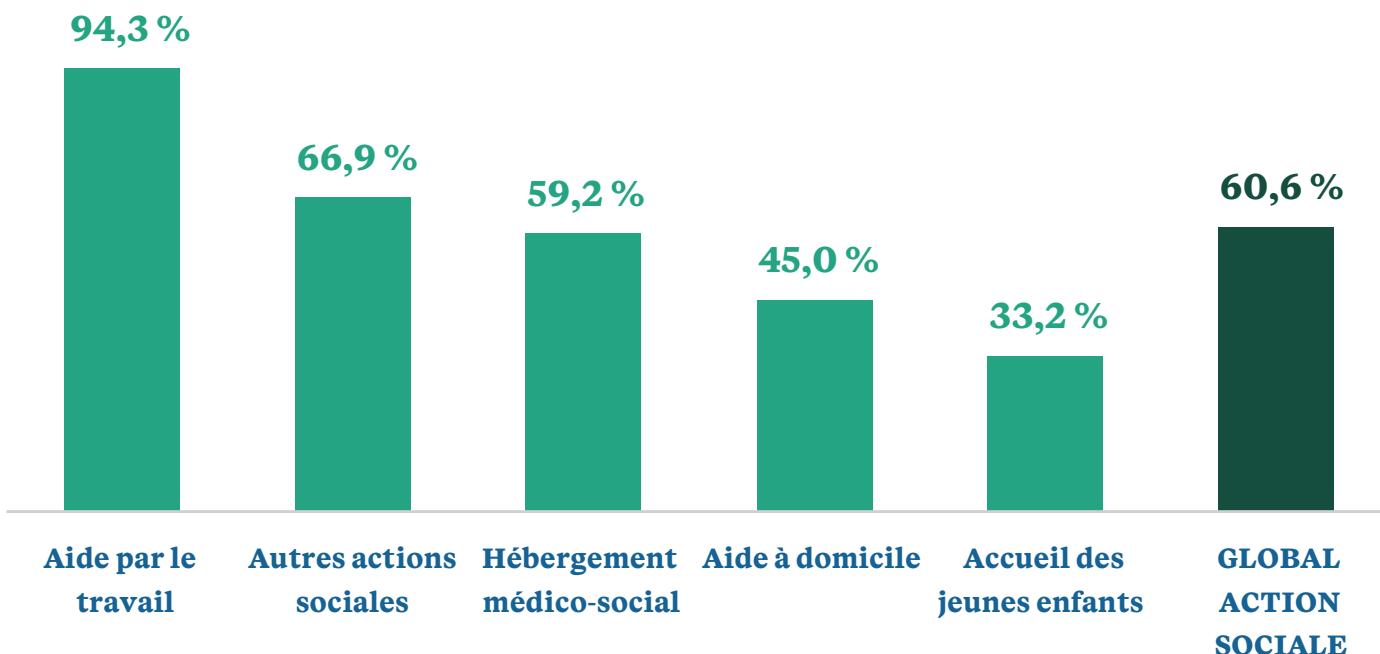
**34,6 %** des établissements ESS de l'action sociale de la MEL, **38 %** des effectifs ESS salariés de l'action sociale de la MEL, masse salariale plus importante que dans les autres sous-catégories de l'action sociale (**45,3 %**).

L'aide par le travail et l'aide à domicile représentent chacun **5 %** des établissements ESS de l'action sociale de la MEL, mais pourvoient respectivement **15 %** et **10 %** des emplois ESS de l'action sociale de la MEL.

# | FOCUS SUR L'ACTION SOCIALE

L'ESS représente **61 %** des emplois de l'action sociale dans la Métropole Européenne de Lille et **53 %** des établissements. La part de l'ESS est encore plus marquée dans l'aide par le travail qui représente **94 %** des emplois du secteur ESS + hors ESS.

## PART DE L'ESS DANS LES EMPLOIS DE L'ACTION SOCIALE PAR SOUS-SECTEUR D'ACTIVITÉ



## SALAIRE ANNUEL MOYEN BRUT PAR ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN

	MEL	
	ESS	Hors ESS
Action sociale	26 849 €	29 202 €
Hébergement médico-social	30 179 €	31 814 €
Aide à domicile	23 923 €	22 260 €
Aide par le travail	17 186 €	34 079 €
Accueil des jeunes enfants	26 350 €	21 988 €
Autres actions sociales	28 431 €	31 583 €

Source : INSEE FLORES 2021, exploitation observatoire régional de l'ESS CRESS Hauts-de-France

Note : le descriptif des sous-catégories de l'action sociale est consultable dans le glossaire, page 29 du Panorama.

Le salaire annuel moyen brut est divisé par **2** dans les structures ESS (versus hors ESS) pour

**l'aide par le travail** (ceci se retrouve aux niveaux régional et national).

Ce secteur d'activité recourt **davantage à des emplois aidés** (principalement en ESAT).

# LA COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE LILLE

**La Coopérative funéraire de Lille est une entreprise de pompes funèbres, avec un modèle économique et un mode de gouvernance de type SCIC SAS. Elle œuvre sur l'ensemble des Hauts-de-France et souhaite étendre son accompagnement.**

En parallèle de l'organisation des funérailles (accueil et conseil aux proches, démarches administratives liées au décès, transports de corps, soins apportés, organisation des temps de recueillement...), la Coopérative organise des événements informatifs sur le sujet du funéraire (conférences, cafés mortels, ateliers...).

**La Coopérative funéraire de Lille, c'est :**

- Défendre les valeurs de l'économie sociale et solidaire comme la solidarité, la coopération, le respect, la primauté de l'Humain... en apportant l'humanité dont ont besoin les familles, quels que soient les croyances, valeurs ou souhaits des personnes accompagnées ;
- Adopter une lucrativité limitée : 100 % des bénéfices sont utilisés au profit de l'accompagnement des familles ;
- Afficher une transparence sur les services (obligatoires ou non) et leur tarification ;
- Accompagner de façon personnalisée chaque famille, « faire autrement » ;
- S'ouvrir aux autres et informer tous les publics sur le funéraire en général grâce à l'organisation d'événements.

L'équipe est constituée de trois conseillers funéraires et compte 70 associés coopérateurs.

**COOPERATIVEFUNERAIREDELILLE.FR**



# LA BOUQUINERIE DU SART

**La Bouquinerie du Sart est une entreprise d'insertion qui collecte, trie et revend des livres, des vêtements, des CD/DVD et pleins d'autres pépites d'occasion. Le but est de donner du travail à des personnes logeant dans les centres d'hébergement pour les aider à rebondir vers une vie plus autonome (un logement et un nouveau travail).**

En dix ans, la Bouquinerie du Sart s'est ancrée dans l'Économie Sociale et Solidaire en transformant des vies, en préservant l'environnement et en dynamisant son territoire : 152 personnes accompagnées vers un nouveau départ, dont 86 sorties positives vers l'emploi ou la formation.

C'est aussi 77 logements autonomes trouvés pour briser la précarité, 19 millions de livres, 1,6 million de vêtements collectés et triés et une équipe de 64 bouquinistes engagés, dont 26 permanents et 25 en parcours d'insertion, prouvant que l'économie peut rimer avec solidarité, écologie et sens.

La Bouquinerie du Sart, qui vient de fêter ses 10 ans en novembre 2025, est aujourd'hui implantée dans 5 villes différentes des Hauts-de-France (Amiens, Arras, Lomme, Villeneuve d'Ascq et Wambrechies) et cherche à s'implanter dans une nouvelle région avec l'ouverture prochaine d'un magasin-école à Rouen.

C'est également un site internet de 500 000 livres d'occasion.

**[WWW.BOUQUINERIEDUSART.COM](http://www.bouquineriedusart.com)**



# LES TENDANCES DE L'ESS SUR LE TERRITOIRE



Évolution de l'emploi ESS dans la Métropole Européenne de Lille entre le 4<sup>e</sup> trimestre 2023 et le 4<sup>e</sup> trimestre 2024 :

+ **470 emplois** ESS,

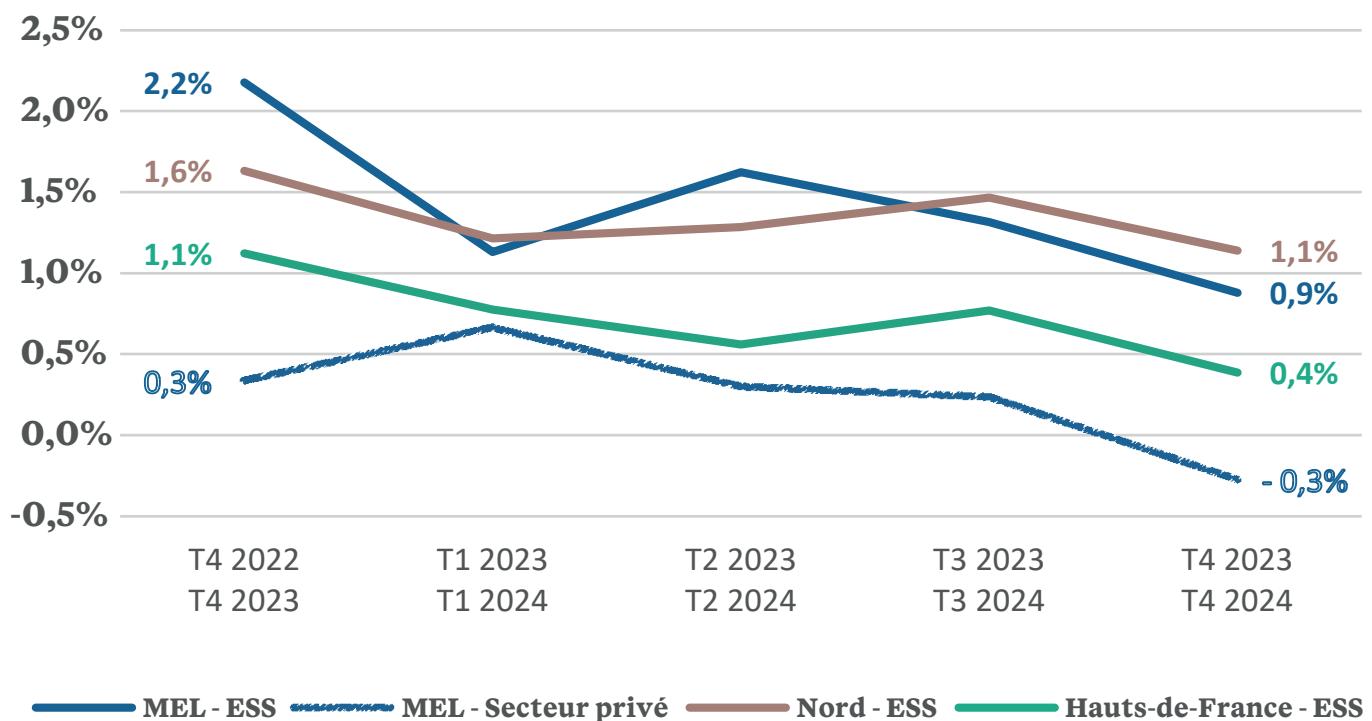
soit une évolution de + **0,9 %** (- 0,3 % dans le privé)

+ **4,3 %** de la masse salariale ESS

+ **0,9 %** d'établissements ESS

L'emploi ESS **tend vers une stagnation** dans la MEL après des augmentations plus importantes aux précédents trimestres : + **2,2 %** entre le 4<sup>e</sup> trimestre 2022 et le 4<sup>e</sup> trimestre 2023 versus + **0,9 %** entre le 4<sup>e</sup> trimestre 2023 et le 4<sup>e</sup> trimestre 2024.

## TAUX DE CROISSANCE DE L'EMPLOI DANS L'ESS, PAR TRIMESTRE EN GLISSEMENT ANNUEL



Source : URSSAF, exploitation observatoire régional de l'ESS CRESS Hauts-de-France  
Les données URSSAF permettent de présenter les évolutions en glissement annuel de l'emploi salarié privé relevant du régime général (hors régime agricole) entre deux trimestres identiques, espacés d'une année.

L'emploi dans l'ESS observe une meilleure croissance que le secteur privé, ce qui peut être lié à plusieurs facteurs : ancrage territorial répondant à des besoins sociaux, environnementaux ou de proximité, modèle économique non lucratif ou à lucrativité limitée donc moins soumis aux logiques de restructurations et de suppressions d'emplois pour raisons financières, secteurs porteurs répondant à une demande structurelle (vieillissement de la population, enjeux climatiques...) et moins exposés à l'automatisation des tâches...

# LES TENDANCES DE L'ESS SUR LE TERRITOIRE

## ÉVOLUTION DE L'EMPLOI ESS DANS LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

ENTRE LE 4<sup>e</sup> TRIMESTRE 2023 ET LE 4<sup>e</sup> TRIMESTRE 2024 SELON LES STATUTS JURIDIQUES :

### MUTUELLES

+ 3,1 % de salarié·es

Même nombre d'établissements

### COOPÉRATIVES

+ 1,8 % de salarié·es

- 0,9 % d'établissements

### ASSOCIATIONS

+ 0,7 % de salarié·es

+ 1,1 % d'établissements

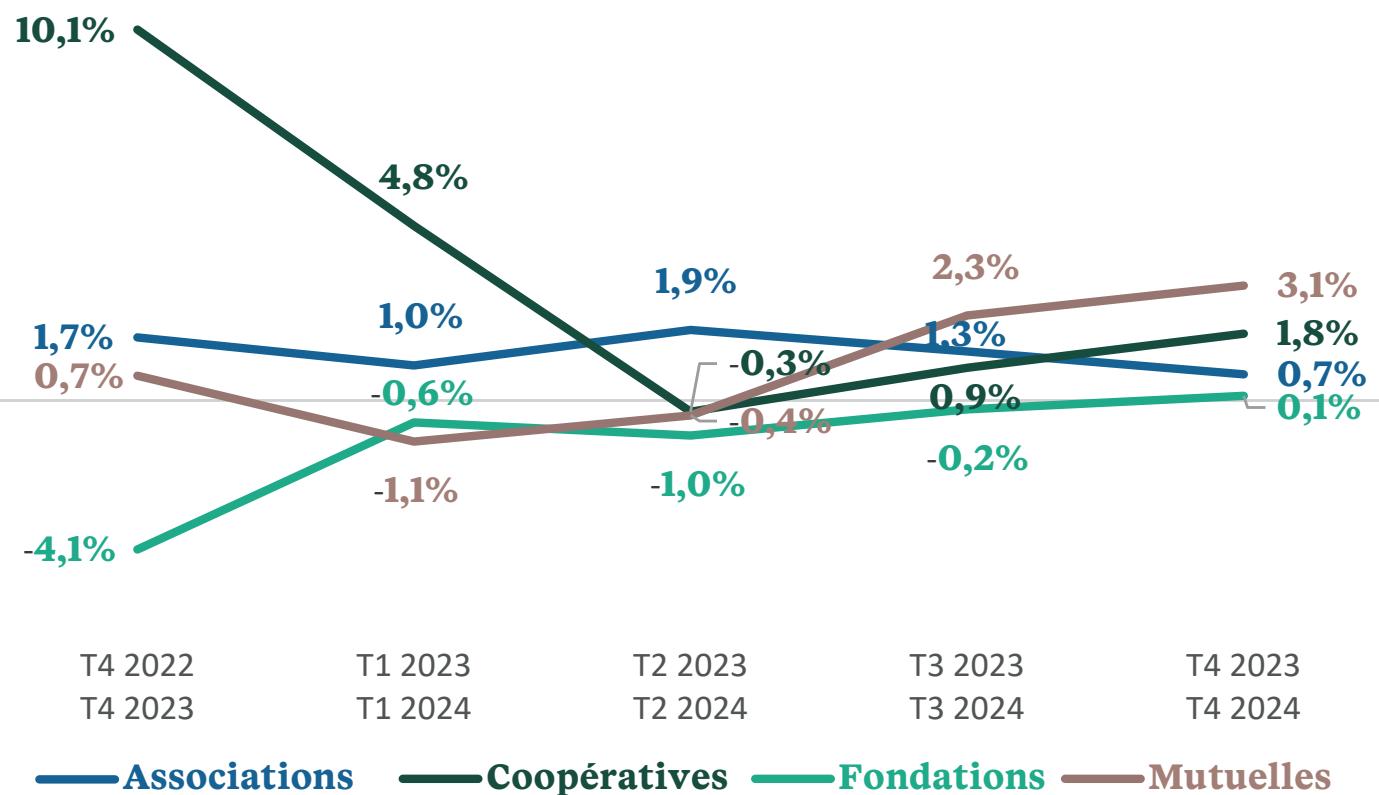
### FONDATIONS

+ 0,1 % de salarié·es

- 7,7 % d'établissements

Les masses salariales augmentent pour tous : + 2,2 % pour les fondations,  
+ 2,7 % pour les mutuelles, + 4,4 % pour les associations et coopératives.

## TAUX DE CROISSANCE DE L'EMPLOI DANS LES FAMILLES DE L'ESS, PAR TRIMESTRE EN GLISSEMENT ANNUEL, SUR LE SECTEUR DE LA MEL



Source : URSSAF, exploitation observatoire régional de l'ESS CRESS Hauts-de-France

# LES TENDANCES DE L'ESS SUR LE TERRITOIRE

## ÉVOLUTION DE L'EMPLOI ESS DANS LA MEL ENTRE LE 4<sup>e</sup> TRIMESTRE 2023

ET LE 4<sup>e</sup> TRIMESTRE 2024, SELON LES SECTEURS D'ACTIVITÉ :

### ACTION SOCIALE

**27 %** des emplois ESS de la MEL  
+ 1,1 % de salari·es  
+ 2,9 % d'établissements

### ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE

**8 %** des emplois ESS de la MEL  
+ 5,2 % de salari·es  
- 0,9 % d'établissements

### SOUTIEN AUX ENTREPRISES

**8 %** des emplois ESS de la MEL  
- 0,4 % de salari·es  
+ 3,7 % d'établissements

### ÉDUCATION

**20 %** des emplois ESS de la MEL  
- 0,5 % de salari·es  
- 3,2 % d'établissements

## ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ\*

ENTRE LE 4<sup>e</sup> TRIMESTRE 2023 ET LE 4<sup>e</sup> TRIMESTRE 2024, SUR LE TERRITOIRE DE LA MEL

	Poids du secteur dans les emplois	Effectif salarié	Nombre d'établissements	Masse salariale
Action sociale	27,2 %	+ 1,1 %	+ 2,9 %	+ 4,4 %
Éducation	19,9 %	- 0,5 %	- 3,2 %	+ 4,1 %
Hébergement médico-social	16,6 %	+ 0,7 %	+ 3,0 %	+ 3,8 %
Activités financières et d'assurance	8,4 %	+ 5,2 %	- 0,9 %	+ 6,2 %
Soutien aux entreprises	8,1 %	- 0,4 %	+ 3,7 %	+ 3,4 %

Source : URSSAF exploitation observatoire régional de l'ESS CRESS Hauts-de-France

\* Principaux secteurs d'activités au regard du volume d'emploi dans l'ESS : 80 % des emplois ESS de la MEL.



# MAILLAGE

**Depuis 25 ans, l'association Maillage défend le droit à l'initiative, les valeurs de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire.**

Actrice historique du développement de l'ESS sur la MEL, elle emploie aujourd'hui cinq salarié·es et est administrée par un collectif de onze administrateur·rices.

Ses actions se déclinent autour de deux axes principaux : l'accompagnement individualisé des porteur·ses de projets d'utilité sociale et un programme de formation aux principales thématiques de la vie associative.

Culture, environnement, solidarités, éducation, santé... Maillage accompagne dans la durée la création d'associations employeuses qui mettent leurs compétences au service des territoires.

Chaque année, une centaine de porteur·ses peuvent bénéficier gratuitement d'un accompagnement adapté et centré sur les personnes.

En perpétuelle réflexion sur ses pratiques et son projet associatif, Maillage cherche aujourd'hui à développer les dispositifs d'interconnaissance, de coopération et d'apprentissage en pair à pair, afin de rompre l'isolement des porteur·ses et de créer une véritable communauté bienveillante et soutenante favorisant la réussite des projets.

**MAILLAGE.ASSO.FR**



# ADERE HAUTS-DE-FRANCE

**ADERE Hauts-de-France appartient au réseau national ADERE, une centrale de référencement associative pour les acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire.** Depuis plus de quarante ans, elle permet aux associations de mutualiser leurs besoins et d'accéder à des achats à tarifs solidaires.

Le réseau référence aujourd'hui plus de 80 gammes de produits et services auprès de 160 fournisseurs, couvrant les fournitures quotidiennes, les équipements professionnels, l'énergie, les véhicules, l'alimentation, l'hygiène.

Avec plus de 1 000 adhérents dans la région, l'équipe locale accompagne les structures dans leur politique d'achat et sur la thématique RSE, en proposant des outils pratiques comme des webinaires, des journées thématiques ou encore une boîte à outils Consommer autrement. Par ailleurs, ADERE a créé le Club ADERE, une solution permettant aux adhérents de mettre en place une offre CSE et de proposer des avantages à leurs salariés.

À l'avenir, ADERE Hauts-de-France souhaite renforcer cet accompagnement vers les achats responsables en proposant des ateliers de "passage à l'action", permettant aux structures de mettre concrètement en œuvre des pratiques responsables dans leurs achats. Le réseau reconduit également son appel à projets régional, qui soutient chaque année des initiatives locales à impact RSE/DD, avec une aide pouvant atteindre 4 000 €.

**[WWW.ADERE.FR](http://WWW.ADERE.FR)**



**adere**

**adere**

Hauts-de-France

# Glossaire

**ASSOCIATIONS** Structures à but non lucratif menant des actions d'intérêt général. Le terme « Associations » recouvre l'ensemble des associations déclarées régies par la loi de 1901 relative au contrat d'association. Il regroupe ainsi toute la variété des formes juridiques composant le champ associatif (« simples » associations déclarées, associations intermédiaires, ateliers et chantiers d'insertion, groupements d'employeurs...).

**COOPÉRATIVES** Entreprises appartenant aux salarié·es ou aux parties prenantes. Le terme « Coopératives » regroupe l'ensemble des sociétés coopératives (SA, SARL, SAS) répondant notamment aux dispositions de la loi de 1947 portant statut de la coopération, modifiée par la loi ESS de juillet 2014, ou à celles de la loi de 1982 portant statut des sociétés coopératives de banque. Les coopératives représentent une diversité de statuts selon la nature de leurs activités et de leurs membres : elles peuvent être des coopératives d'entreprises (coopératives d'agriculteurs, d'artisans...), des coopératives bancaires, des coopératives d'usagers (coopératives de consommateurs, d'habitants, d'HLM...), des coopératives de salarié·es (SCOP) ou des coopératives multisociétariales (SCIC).

**FONDATIONS**. Organisations œuvrant pour l'intérêt général à travers le financement de projets. Le terme « fondations » correspond aux fondations reconnues d'utilité publique (FRUP), aux fondations d'entreprise, aux fondations dites « spécialisées » (comme les fondations de coopération scientifique, les fondations partenariales, les fondations hospitalières) aux fonds de dotation et aux fondations abritées.

**MUTUELLES**. Organismes d'assurance et de prévoyance basés sur la solidarité. Le terme « mutuelles » regroupe les mutuelles régies par le code des assurances (ou mutuelles d'assurance) et les mutuelles régies par le code de la mutualité (mutuelles de santé et prévoyance).

**ÉTABLISSEMENT**. Un établissement est une unité de production géographiquement individualisée (une adresse postale), mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Une entreprise peut donc compter plusieurs établissements, dont l'un est le siège. Seuls les établissements ayant eu au moins un·e salarié·e sur l'année sont décomptés.

**ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN**. Il s'agit de la conversion de l'ensemble des durées de travail de l'ensemble des postes sur l'année en équivalent temps plein.

**MASSE SALARIALE**. La masse salariale comprend les rémunérations brutes, à savoir la totalité des salaires et les primes des salarié·es versées au cours de l'année d'exercice.

**LE SECTEUR D'ACTIVITÉ « NON CLASSÉS AILLEURS »** (code APE 9499z) compte principalement de petites associations faiblement employeuses, non classées ailleurs, dont les activités recoupent partiellement celles de l'action sociale, de la culture, des loisirs et de l'éducation populaire ou d'autres difficilement classables (fédérations, têtes de réseaux de l'ESS par exemple).

**LE SECTEUR D'ACTIVITÉ « SERVICES DIVERS »** recouvre des activités résiduelles dont le faible volume d'emplois dans l'ESS rend difficile leur analyse statistique, en comparaison des autres champs de l'économie, comme par exemple l'immobilier, le transport et l'entreposage...

### FOCUS ACTION SOCIALE

**ACTION SOCIALE** Une diversité d'activités solidaires se regroupe parmi les « autres activités de l'action sociale », comme les grandes associations et réseaux d'associations solidaires œuvrant dans l'aide alimentaire et les maraudes aux personnes fragilisées (Restos du cœur, Secours catholique, Secours populaire...), les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE), les centres sociaux, les services d'aide et d'accompagnement pour différents publics (femmes victimes de violence, demandeurs d'asile, demandeurs d'emploi, personnes sans domicile, personnes en situation de handicap...).

**LES HÉBERGEMENTS MÉDICO-SOCIAUX** regroupent les établissements d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes (EHPAD), les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), les centres d'hébergement d'urgence (CHU pour personnes sans abri), les centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA), les centres d'hébergement pour personnes en situation de handicap, les établissements d'hébergement de l'aide sociale à l'enfance (ASE).

**L'AIDE À DOMICILE** comprend les visites à domicile et les services d'auxiliaires de vie rendus aux personnes âgées et handicapées ; les services d'aide, assurés par des organismes extérieurs, à des personnes âgées et handicapées vivant en hébergement collectif ; l'aide à domicile en milieu rural.

**L'AIDE PAR LE TRAVAIL** comprend les activités de réadaptation professionnelle et réinsertion des handicapé·es, à condition que ces activités ne comportent qu'un élément pédagogique limité ; les activités des établissements et services d'aide par le travail (ESAT) ou encore les centres de rééducation professionnelle (CRP).

**L'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS** comprend l'accueil de jour des enfants d'âge préscolaire ; les activités des crèches ; les activités des assistantes maternelles à leur domicile ; les activités des haltes-garderies ; les services de garde d'enfants à domicile assurés par des prestataires de services indépendants.

**ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN (ETP)** – Unité de mesure qui normalise le volume de travail en le rapportant à un temps plein. Il permet d'évaluer la charge de travail totale et de la comparer de manière homogène, quels que soient les types de contrats de travail (temps plein, temps partiel, CDD, etc.).

La valeur d'un ETP est calculée en fonction du temps de travail effectif d'une personne par rapport à la durée légale du travail à temps plein (qui est, en France, de 35 heures par semaine, soit 151,67 heures par mois).

L'emploi, dans son sens le plus simple, correspond au nombre de personnes qui occupent un poste de travail au sein d'une organisation. Chaque personne est comptabilisée pour 1, qu'elle travaille à temps plein ou à temps partiel.

**CONJONCTURE** Le glissement annuel compare les données du trimestre avec celles du trimestre correspondant de l'année précédente (source URSSAF).

**Créé en 2008, l'Observatoire Régional de l'Economie Sociale et Solidaire (ORESS) produit des analyses concernant les caractéristiques de l'ESS sur son territoire d'intervention.**

Son rôle s'est vu affirmé suite à la loi ESS du 31 juillet 2014 qui confie, entre autre, aux CRESS la mission de « contribuer à la collecte, à l'exploitation et à la mise à disposition de données économiques et sociales relatives aux entreprises de l'ESS ». L'ORESS fait partie du dispositif de mesure et d'observation de l'ESS en France et dans les régions. À ce titre, il s'appuie sur une méthodologie homogène, scientifique et cohérente entre les territoires.

Les données utilisées dans cette publication sont issues des sources INSEE Flores 2021 et de l'URSSAF ACOSS.

L'ensemble du réseau national des observatoires de l'ESS s'appuie sur le périmètre de l'ESS normalisé conjointement, en 2008, par l'INSEE, le CNCRESS et la DIIESSES.

**Ce Panorama de l'Economie Sociale et Solidaire pour la Métropole Européenne de Lille propose une lecture graphique des indicateurs clés de l'ESS à travers différents indicateurs.**

## CONTACT

### **Anne Lefèvre**

anne.lefeuvre@cresshdf.org | 07 88 56 53 34

### **Siège social**

8-10 rue Baptiste Monnoyer 59800 LILLE  
contact@cresshdf.org | 07 68 81 73 10

### **Pôle administratif**

ESSpace Amiens, Parc de Beauvillé  
21 rue François Génin 80000 Amiens

[www.cresshdf.org](http://www.cresshdf.org) | [www.esshdf.org](http://www.esshdf.org)

